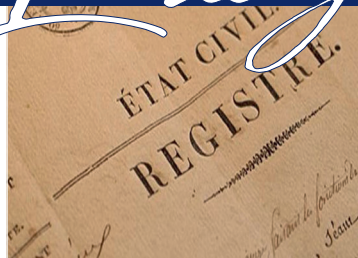


# Vivre à Landujan



Les séances du conseil p. 2 à 7

Communauté de communes p. 9-10

État civil

p. 20

Évènements à venir

p. 21

## Bulletin Municipal



### Vie de notre commune :

Du bruit dans les rues	7
Un peu d'histoire	9

### Zoom sur :

L'actu de nos associations	11 à 17
L'actu arc en ciel	16 à 17

### Nos écoles :

Nos écoles	18
Actualités de l'OGEC et l'APEL	19

## Le mot du Maire

L'été est arrivé. C'est encore pour la deuxième année consécutive une sécheresse qui s'annonce. L'hiver, et en particulier le mois de février, n'ont pas permis aux nappes de se recharger. La ressource en eau potable devient plus que jamais un élément majeur à prendre en compte. La commune a décidé cette année de ne plus mettre de jardinières pour ne plus consommer d'eau en arrosage. Cela fait du bourg moins fleuri mais il faut se mettre à l'évidence que l'eau devient un élément de la vie.

La communauté de communes met les moyens pour réduire les fuites sur le réseau en renouvelant les zones les plus sujettes à ces fuites. Aussi, la communauté de communes poursuit les actions de protection des cours d'eau, des zones humides et le programme Breizh bocage. Vous avez pu constater que les travaux de viabilisation du parc d'activités du « Clos Dartois » ont commencé pour installer les artisans déjà présents sur la commune et améliorer leur confort de travail.

Au niveau communal, les travaux du bâtiment rue de Maroc qui ont démarré, ont fait l'objet d'une étude de sol complémentaire qui ne pouvait avoir lieu qu'après les démolitions. Les travaux vont reprendre en septembre.

Le plateau devant le cimetière a été amélioré à la suite du tassement du sol au pied du plateau. Les autres plateaux prévus pour réduire la vitesse dans le bourg seront positionnés cet hiver. Nous avons eu les accords de subvention liés à ce projet.

Les lotissements au nord et au sud de la commune seront disponibles en 2024.

Une sage-femme Madame Emmanuelle Oudin s'est installée avec le cabinet infirmier.

Du changement à la médiathèque à partir de 2024 avec la mise en réseau des bibliothèques de la communauté de communes ce qui entrainera la mise en place d'une carte unique donnant accès à toutes les bibliothèques et un tarif unique (l'abonnement sera gratuit pour tous dès janvier 2024).

Le repas annuel du CCAS aura lieu le 8 octobre.

Le forum des associations est repoussé au 9 septembre, le comice de Quédillac étant le 2 septembre.

Je souhaite à chacun de vous une belle continuation d'été, et que cette nouvelle période soit synonyme d'harmonie, de joie et de prospérité pour vous tous.

Bonne lecture de ce bulletin et bonnes vacances.

Serge HENRY, Le Maire



## Les séances du Conseil Municipal - extraits

Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal :

### Séance du 5 janvier 2023 :

- Donne un avis favorable à la convention proposée par l'association DECLIC pour l'entretien du chemin de randonnée EQUIBREIZH pour une durée de 3 ans, qui s'élève à 2900 euros.
- Décide d'adopter l'opération de sécurisation de la traversée du bourg RD71, d'approuver le plan de financement et d'autoriser M. le Maire à déposer deux dossiers de demande de subvention au titre des amendes de police et de la DETR.



## COÛT ESTIMATIF DE L'OPÉRATION

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement.

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (cat. 2/B)	dont montant rénovation énergétique (cat. 2/C)
<b>Travaux ou acquisitions (catégorie A/2 et A/3)</b>		A détailler le cas échéant		
Aménagements de sécurité sur voirie		68 383,50 €		
Aménagements piétonniers protégés le long des voies de circulation		9 307,00 €		
<b>Sous-total travaux ou acquisitions</b>		<b>77 690,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)</b>		<b>77 690,50 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR		sollicité	31 076,20 €	40,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État				0,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental	Amendes de police	sollicité	16 000,00 €	20,59%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
<b>Sous-total aides publiques</b>	<b>Taux de financement public</b>		<b>47 076,20 €</b>	<b>60,59%</b>
Autres aides non publiques				
à préciser				
<b>Sous-total autres aides non publiques</b>			<b>0,00 €</b>	
Part de la collectivité	Fonds propres			
	Emprunt		30 614,30 €	
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	<b>Participation du maître d'ouvrage</b>		<b>30 614,30 €</b>	<b>39,41%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)</b>			<b>77 690,50 €</b>	

• **Décide à l'unanimité les nouveaux tarifs du SPANC** car la SAUR a effectué une révision de ses tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

• **Décide de retenir pour le lot 10 du marché public de réhabilitation de l'immeuble sis rue du Maroc** l'entreprise SMAP SAS comme étant l'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse

Prestations	Prix T.T.C.
Contrôle de faisabilité (dans le cadre d'un certificat d'urbanisme)	61,39 €
Contrôle de conception (étude de sol plus filière)	61,39 €
Contrôle de réalisation	93,21 €
Contrôle de bon fonctionnement avant une cession immobilière	153,46 €
Contrôle de bon fonctionnement avant une cession immobilière	104,59 €
Contrôle de bon fonctionnement périodique (tous les 6 ans)	85,26 €
Contre-visite de contrôle de bon fonctionnement périodique	50,02 €

Lot	Estimation H.T.	Entreprises	Prix H.T.	Critère prix (60 points)	Critère technique (40 points)				NOTE GLOBALE	CLASSEMENT
					Clarté de l'offre (respect de la trame, cohérence des quantités et des prix unitaires)	Qualité des moyens humains au regard des spécificités du chantier et du volume des travaux (1)	Dispositions pour assurer l'intervention dans le respect du délai global de chantier suivant le planning prévisionnel (2)	Qualité de la solution technique proposée (3)		
				60,00	15	5	10	10	100	
10 Ravalement	25 000,00 €	SMAP SAS	17 843,28 €	60,00	15	5	10	10	100	1
		SNPR	20 896,83 €	49,73	15	5	10	10	89,73	2

## Séance du 2 février 2023 :

- **Donne son accord au maintien du montant des subventions en 2023** présenté dans le tableau ci-joint :

ASSOCIATIONS	VOTEES 2023
Association CATM et Citoyens de la Paix	904,00 €
Centre anticancéreux Eugène Marquis à Rennes	36,00 €
France ADOT d'Ille et Vilaine	36,00 €
Association française des sclérosés en plaque à Blagnac (Gironde)	36,00 €
Addiction Alcool Vie libre section de Rennes	36,00 €
Téléthon - AFM	36,00 €
Solidarité paysans (35)	36,00 €
Association DECLIC à Romillé (35)	80,00 €
Association de chasse de Landujan	180,00 €
Association de chasse de Landujan complément « ragondins » *	116,00 €
Stella basket Landujan	970,00 €
Stella gymnastique Landujan	180,00 €
Association sportive de football Saint-Pern / Landujan	912,00 €
Association FEST'Y VILLAGE	890,00 €
Association EM Une aile de papillon	400,00 €
OCM Judo (Montauban de Bretagne)	80,00 €
Association de Judo du Pays de Bécherel	80,00 €

ASSOCIATIONS	VOTEES 2023
Les Amis de l'Orgue	79,00 €
Cantine école privée Landujan (5796 repas x 0,90€)	5 216,40 €
Achat fournitures scolaires école privée Landujan (34 primaire x 40€) et (20 maternelles. x 20€)	1 760,00 €
Arbre de Noël de l'école privée Landujan	188,00 €
Sorties scolaires de l'école privée (54 élèves de Landujan x 23€)	1 242,00 €
Comice agricole (959 hab. x 0,80€)	767,20 €
Club le Bon accueil	510,00 €
Rêves de Clown	36,00 €
Les Restos du Cœur	36,00 €
Participation cantine parents écoles publiques Montauban de Bretagne (délib du 25.04.2019)	3 500,00 €
ADM. portage de repas (délib. du 25.04.2019) (1153*0,80€)	1 048,80 €
ADM. portage de repas (délib. du 25.04.2019)	97,00 €
<b>Total des subventions affectées à l'article 6574</b>	<b>19 488,40 €</b>
<b>Subvention non affectée</b>	<b>3 011,60 €</b>
<b>Total des crédits inscrits à l'article 6574</b>	<b>22 500,00 €</b>

- **Prend acte des informations et de l'inscription des charges au chapitre 65 qui seront inscrites au budget primitif 2023 :**

Intitulé de la dépenses	Imputation	Montant BP 2021	Montant BP 2022	Montant BP 2023
Subvention	6574	17 000,00 €	18 624,60 €	19 000,00 €
participations cantine parents Montauban		3 000,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>20 000,00 €</b>	<b>22 124,60 €</b>	<b>22 500,00 €</b>
Fonct. École privée de Landujan	6558	42 744,00 €	47 577,00 €	41 674,00 €
Centre aéré de Montauban Familles Rurales 35		9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
OGEC Ecole privée St Maurice Montauban		2 034,00 €	2 075,00 €	1 402,00 €
Fournitures scolaires et subvention				
activités IRODOUER		400,00 €	400,00 €	400,00 €
Centre aéré la Marelle Irodouer		1 200,00 €	1 200,00 €	1 900,00 €
Centre aéré Médréac CSF		500,00 €	2 000,00 €	2 700,00 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>55 878,00 €</b>	<b>62 252,00 €</b>	<b>57 076,00 €</b>
Fonct. Ecole publique Irodouer	657341	2 034,00 €	2 614,00 €	3 205,00 €
Centre loisirs St Pern		300,00 €	300,00 €	300,00 €
Fonctionnement école St Pern		1 262,00 €	1 307,00 €	1 402,00 €
Fonct école de Médréac		0,00 €	0,00 €	
Ecole Montauban de Bretagne 2020/2021		20 236,00 €		
Ecole Montauban de Bretagne 2021/2022			28 282,00 €	
Ecole Montauban de Bretagne 2022/2023				25 046,00 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>23 832,00 €</b>	<b>32 503,00 €</b>	<b>29 953,00 €</b>
Commune de Romillé	657348	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ville de Rennes		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Ecole DIWAN Bro Roazhon		2 034,00 €		0,00 €
Classe de CLIS Montfort sur Meu		0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>2 034,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Subvention d'équilibre au budget du CCAS	657362	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>101 744,00 €</b>	<b>116 879,60 €</b>	<b>109 529,00 €</b>

- **Retient à l'unanimité le devis de l'entreprise CHAPELET FUNERAIRE BOCHER s'élevant à 1767 euros** pour la reprise de 5 concessions dans le cimetière communal échues et non renouvelées.

Entreprises	Propositions HT	Propositions TTC
CHAPELET FUNERAIRE BÔCHER	1 472,51 €	1 767,00 €
PB DANIEL	1 716,67 €	2 060,00 €

- **Décide à l'unanimité de retenir l'offre du crédit mutuel de Bretagne concernant la demande de prêt** de 280000 euros sur 20 ans à taux fixe pour la réhabilitation de l'immeuble sis 3 rue du Maroc.

## Séance du 6 avril 2023 :

- **Séance dédiée au vote des budgets**

### COMMUNE - budget primitif 2023

#### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		BUDGET 2023	RECETTES		BUDGET 2023
011	Charges à caractère général	173 210,00	013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel	216 065,00	042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	
014	Atténuation de produits	1 200,00	043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 209,47	70	Produits des services	3 641,00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		73	Impôts et taxes	369 843,00
65	Autres charges de gestion courante	164 679,00	74	Dotations et participations	206 383,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus		75	Autres produits de gestion courante	95 396,21
66	Charges financières	7 631,73	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	900,00	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		78	Reprise sur provisions (semi-budgétaires)	
022	Dépenses imprévues (7,5% DR)	20 000,00	002	Excédent reporté	238,78
023	Virement à la section d'investissement	86 606,79			
002	Déficit reporté				
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>675 501,99</b>		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>675 501,99</b>

#### INVESTISSEMENT

DÉPENSES		BUDGET 2023	RECETTES		BUDGET 2023
001	Déficit reporté		001	Excédent reporté	255 270,15
020	Dépenses imprévues	20 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	86 606,79
010	Stocks		024	Produits des cessions d'immobilisation	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 209,47
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
			1068	Affectation résultat	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA) sauf affectation du résultat	254 994,34
13	Subventions d'investissement reçues		13	Subventions d'investissement reçues	315 076,00
16	Emprunt et dettes assimilées (dont cautions)	16 304,41	16	Emprunt et dettes assimilées (dont cautions)	280 000,00
18	Compte de liaison: affectation à budgets annexes		18	Compte de liaison: affectation à budgets annexes	
20	Immobilisations incorporelles	43 755,20	20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	63 419,45	21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	1 056 785,07	23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées à des participations		26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	3 107,38
45.1	Opération pour le compte d'un tiers		45.1	Opération pour le compte d'un tiers	
	Opérations d'équipement individualisées			Opérations d'équipement individualisées	
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 200 264,13</b>		<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 200 264,13</b>

## COMMUNE - budget primitif 2023

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		BUDGET 2023	RECETTES		BUDGET 2023
011	Charges à caractère général	38 249,21	013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel		042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	17 500,00
014	Atténuation de produits		043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	41 500,00	70	Produits des services	56 112,00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières	5 902,30	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	200,00	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		78	Reprise sur provisions (semi-budgétaires)	
022	Dépenses imprévues (7,5% DR)		002	Excédent reporté	12 239,51
023	Virement à la section d'investissement			<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>85 851,51</b>
002	Déficit reporté				
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>85 851,51</b>			

### INVESTISSEMENT

DÉPENSES		BUDGET 2023	RECETTES		BUDGET 2023
001	Déficit reporté		001	Excédent reporté	147 759,32
020	Dépenses imprévues		021	Virement de la section de fonctionnement	
010	Stocks		024	Produits des cessions d'immobilisation	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	17 500,00	040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	41 500,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	
			1068	Affectation résultat	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA) sauf affectation du résultat	1 277,55
13	Subventions d'investissement reçues		13	Subventions d'investissement reçues	
16	Emprunt et dettes assimilées (dont cautions)	13 794,30	16	Emprunt et dettes assimilées (dont cautions)	
18	Compte de liaison: affectation à budgets annexes		18	Compte de liaison: affectation à budgets annexes	
20	Immobilisations incorporelles		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	159 242,57	21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours		23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances rattachées à des participations		26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
45.1	Opération pour le compte d'un tiers		45.1	Opération pour le compte d'un tiers	
	Opérations d'équipement individualisées			Opérations d'équipement individualisées	
	Restes à réaliser			Restes à réaliser	
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>190 536,87</b>		<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>190 536,87</b>

• **Accepte à l'unanimité le devis du SDE 35 concernant la rénovation de l'éclairage public** rue du Moulin à Vent.

• **Approuve la mise à jour du règlement de la salle des fêtes.** Il est ainsi rajouté la phrase suivante à l'article 5 et 6 du règlement intérieur : en cas de perte des clés de la salle des fêtes par le locataire, le coût de remplacement des clés et des canons de serrures sera à sa charge.

détails des modalités financières	VOTEES 2023
Base de, calcul de la participation	29 961,02 €
Taux SDE	50,00 %
Modulation	1,73
Montant estimé de la participation SDE35	23 168,82 €
Montant estimé de la participation du bénéficiaire HT	5 792,20 €
Montant total estimé de la participation du bénéficiaire	5 792,20 €

## Séance du 11 mai 2023

- **Autorise M. le Maire à signer le devis complémentaire de l'entreprise PEROTIN** pour la réfection de l'autre partie du plateau surélevé de la RD 71. Ce devis s'élève à 3770 euros HT soit 4524 euros TTC. Ce qui revient à une réfection totale du plateau à 9888 euros TTC..
- **Renouvelle le contrat de JVS Mairistem** pour la gamme « Horizon Village Infinity » à 5248.80 euros (forfait annuel sur une durée de 3 ans)

Entreprises	Propositions HT	Propositions TTC
BERGER LEVRAULT	3 915,33 €	4 697,20 €
JVS - MAIRISTEM	4 374,00 €	5 248,80 €

## Séance du 1<sup>er</sup> juin 2023

- **Décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 2.5% sur le territoire de Landujan** de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 3% sur les secteurs des parcs d'activités communautaires, d'exonérer les locaux sur l'ensemble du territoire de Landujan.
- **Accepte le devis du SDE 35 pour la rénovation de l'éclairage public** « parking de la Mairie » pour un montant de 2649.84 euros.
- **Adopte la proposition de M. le Maire** de créer un poste d'adjoint technique territorial de catégorie C à temps non complet. et de modifier le tableau des emplois.
- **Valide le lancement de la consultation de bureau d'études** pour la conduite des études pré opérationnelles d'aménagement et des expertises complémentaires spécifiques en matière de services et d'équipements.

détails des modalités financières	VOTEES 2023
Base de, calcul de la participation	13 249,18 €
Taux SDE	50,00 %
Modulation	1,73
Montant estimé de la participation SDE35	18 599,34 €
Montant estimé de la participation du bénéficiaire HT	2 649,84 €
Montant total estimé de la participation du bénéficiaire	2 649,84 €

## Du bruit dans les rues

### Lancement de la campagne de recensement 2024 :

Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Ce recensement est très important pour notre commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour et diffusée chaque année fin décembre et prise en compte pour déterminer la participation de l'État à notre budget, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces...

Depuis notre dernier recensement, la réponse par internet au questionnaire du recensement a beaucoup progressé avec, au niveau national, plus de 70 % de la population recensée qui répond par internet. Les agents recenseurs que nous allons recruter pour cette opération devront proposer ce mode de réponse de manière systématique en première instance à tous les habitants. Pour ce recensement, 2 agents recenseurs seront recrutés par la mairie, alors n'hésitez pas à déposer votre candidature à la mairie de Landujan.

### Actions de lutte anti-vectorielle :

**La Check List anti moustique tigre**

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !  
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

**Rangez à l'abri**

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

**Videz au moins après chaque pluie**

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

**Nettoyez pour faciliter l'écoulement des eaux**

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

**Entretenez**

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

**Couvrez avec un voile ou une moustiquaire**

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres ! et passez le message à votre voisin !**

www.bretagne.ars.sante.fr

REPUBLICQUE FRANÇAISE

ars

Signaliser la présence d'un moustique tigre

## Arnaque :

**Fraude au faux conseiller bancaire : soyez vigilant !**

**Une nouvelle forme d'arnaque malheureusement très répandue !**

**ATTENTION**

**ARNAQUES**

La fraude au faux conseiller bancaire est un type d'escroquerie consistant à tromper la victime pour lui faire valider des opérations frauduleuses sur ses comptes.

En général, l'escroc appelle la victime ou l'incite à le contacter. Il se présente comme conseiller ou agent du service anti-fraude de sa banque. Il dispose de nombreuses informations la concernant pour crédibiliser son arnaque (identité, adresse, numéro de compte...). Dans certains cas, il usurpe même un numéro de téléphone de sa banque.

L'escroc prétend avoir identifié des actions suspectes en cours sur le compte bancaire de la victime et lui demande de les confirmer ou lui propose de les bloquer en urgence.

Pour contrer la prétendue fraude en cours, le faux conseiller vous demande alors de valider une opération sur votre espace personnel bancaire, faire un paiement en ligne, ou même un virement, vous dépossédant ainsi de la somme versée.

### Comment se protéger de ce type d'arnaque ?

- Méfiez-vous des messages (mail ou SMS) qui vous amènent à communiquer des informations personnelles et/ou bancaires.
- N'installez des applications ou logiciels que depuis les sites ou magasins officiels.
- Utilisez un antivirus pour vous protéger des virus qui pourraient dérober vos mots de passe ou vos informations personnelles et bancaires.
- Utilisez des mots de passe différents et complexes pour chaque site et application que vous utilisez.

### Bon à savoir !

Jamais un conseiller de votre banque ne vous demandera de lui communiquer votre mot de passe, ni de valider des opérations à distance. En cas de doute, raccrochez et appelez votre banque.

### Vous avez été victime de ce type d'arnaque ?

Déposez plainte en ligne sur la plateforme THESEE accessible sur le site Service-public.fr :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138)

Pour être conseillé dans vos démarches, vous pouvez également contacter la plateforme Info Escroqueries du ministère de l'Intérieur au 0 805 805 817 (appel et service gratuits). Le service est ouvert de 9h à 18h30 du lundi au vendredi.

En cas de litige, contactez une association de défense des consommateurs.

## Contrôle parental :

**Contrôle parental :**

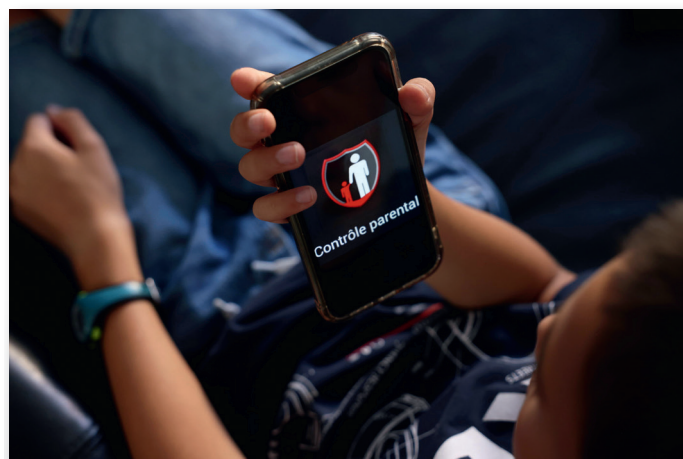
**désormais obligatoire sur les appareils connectés**

Les parents recourent encore trop peu souvent aux outils de contrôle parental proposés par les géants du numérique (moteurs de recherche, réseaux sociaux, plateformes vidéo à la demande...) et par les fournisseurs d'accès à Internet. En 2019, seuls 44% des parents avaient paramétré l'appareil de leur enfant, et 38% seulement recouraient à des dispositifs dits de contrôle parental.

Dans le même temps, les enfants se connectent de plus en plus jeunes (l'âge moyen d'utilisation du premier smartphone est de 9 ans et 9 mois). Ils passent aussi de plus en plus de temps sur les écrans, ce qui n'est pas sans risque. À 12 ans, un tiers des enfants aurait déjà été exposé à un contenu pornographique. Au-delà des images pornographiques, les enfants peuvent tomber sur des contenus haineux et violents ou être victimes de harcèlement en ligne.

Depuis le 5 septembre 2022, la loi rend obligatoire l'installation d'un système de contrôle parental, facilement accessible et compréhensible, sur les appareils connectés à Internet vendus en France. L'objectif est de favoriser le recours au contrôle parental par le plus grand nombre de parents. L'activation de ce dispositif doit être proposée gratuitement à l'utilisateur lors de la première mise en service de l'équipement.

Voici la liste des appareils concernés : les ordinateurs, les smartphones, les tablettes, les consoles de jeu vidéo, les objets connectés comme les télévisions, les montres ou les enceintes.



### Pour aller plus loin :

Je protège mon enfant, la plate-forme d'information et d'accompagnement à la parentalité numérique :

<https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/ecrans/>

Internet sans crainte,

Programme national de sensibilisation des jeunes au numérique

<https://www.internetsanscrainte.fr/>



## Un peu d'histoire

Dans les éditions de Août 2021 et Janvier 2022, notre Bulletin Municipal retraçait l'histoire de l'Église de Landujan et la construction de son clocher actuel.

L'arrivée de trois nouvelles cloches venant des fonderies BOLLEE Le Mans et leur bénédiction étaient fêtées lors de l'inauguration de 1893.

Dans le présent article, revenons plus en détail sur les parrains et marraines dont les noms, des gens du pays pour la plupart, sont gravés sur le pourtour de chacune de ces 3 cloches. Nous parlerons aussi de **la petite cloche, très ancienne**, la plus haute perchée à l'époque, qui repose dans la tour du clocher.

La Commission Départementale des Affaires Culturelles vient de donner **un avis favorable pour son classement au titre des antiquités et objets d'art.**



### INSCRIPTIONS

#### Grosse cloche : Note : FA

« L'an du Seigneur 1895, je m'appelle PAULINE ANNE JOSEPHINE de LANDUJAN...Rouxel ;  
A. Rolland Verger Daugan  
« Louis Marie Eveillard, recteur, M. Beaulieu, vicaire, Ramar. Crespel, prêtres  
« J.B. Nouyou, Jean-Marie Jouanin, F. Gernigon Justine Renault  
« A Gillouaye F. Guillemé J. Maudet pour Mth...  
« Pour Marraine Anne M. Sevoy de la Forest  
« Henriette Gernigon Marie Letellier  
Cantato Dominum Canticum Novum  
Bas : Fonderie de BOLLEE au Mans Amédée BOLLEE fils aîné successeur

#### Deuxième CLOCHE : Note : SOL

« L'an du Seigneur 1895 Je m'appelle HENRIETTE ALICE ANNE MATHURINE De LANDUJAN  
« J'ai pour parrain M. Henri de Gueheneuc  
« Pour marraine M<sup>me</sup> Alice de Gueheneuc Anne Thebault Anne Chenefront  
« Math. Gernigon Em. Tostivint M. Collet A. Piel  
« Cantato Dominum Canticum Novum  
Bas : Fonderie de BOLLEE au Mans Amédée BOLLEE fils aîné successeur

#### PETITE CLOCHE :

hauteur 60 cm ses inscriptions sont en écriture gothique « MDXXVIII Jacques LICOT MEFIT MARIE SAINTE PRIEZ POUR NOUS »  
Une hermine et une croix complètent l'inscription Elle date donc de l'an 1529.

#### Troisième CLOCHE : Note : LA

« L'an du Seigneur 1895 Je m'appelle JEANNE LEOCADIE MODESTE MARIE de LANDUJAN  
« J'ai pour parrain MM. Jean Robert  
« Mth. Piel J. Rouxel F. Crespel Pour Marraines M<sup>mes</sup> Léocadie Boutin  
« Modeste Bougault Marie Collet Jean LEVREL  
« Cantato Dominum Canticum Novum  
Bas : Fonderie de BOLLEE au Mans Amédée BOLLEE fils aîné successeur

Texte écrit par Jean Louis Gautier

## Du côté de la Com Com

### Co-voiturage : et si nous prenions le même véhicule

Le covoiturage ce n'est pas que pour les jeunes ou pour partir en vacances. Le covoiturage peut être utilisé au quotidien : pour se déplacer vers l'emploi, pour les trajets courts ou longs, en complément d'un autre mode de transport comme le train ou le vélo, pour certains jours et pas tous les jours.

Le covoiturage permet de **créer du lien social** c'est-à-dire ça peut permettre de mieux connaître ses collègues, de faire connaissance avec des personnes de sa commune, de constituer un réseau d'entraide. *Ex : je vais au sport le mardi soir dans une autre commune et d'autres habitants de ma commune y vont alors covoiturons. Ex : je prends ma voiture pour aller prendre le train à la gare de Montauban et d'autres habitants de ma commune le font aussi alors covoiturons.*

Le covoiturage c'est aussi faire **un geste pour la planète** en contribuant à diminuer la pollution, la consommation d'énergie fossile ou nucléaire, et les embouteillages, le trafic routier.

Et en **termes économiques**, covoiturer c'est partager les frais de route (en échangeant de l'argent entre covoituteurs ou en alternant de véhicule), alterner ses jours de conduite, c'est aussi gagner en sérénité et en fatigue.

La plateforme ouestgo.fr est là pour vous aider, c'est une plateforme de covoiturage publique, portée par les territoires bretons et dont l'EPCI est adhérente. Vous pouvez sur cette plateforme rejoindre des communautés de covoituteurs qui ont été créés dans votre commune, dans votre entreprise ou associations. Ainsi que trouver des covoituteurs allant au même événement.



## Du côté de la Com Com

### Piscine de St Meen

4 rue Réverend Père Janvier  
35290 Saint-Méen-Le-Grand  
piscine-acorus.fr  
02 99 09 47 17

Retrouvez nos plannings en cliquant le QR code ou directement sur piscine-acorus.fr

PLANNING ACTIVITES

#### TARIFS ESPACE AQUATIQUE

ESPACE AQUATIQUE	Tarifs
Entrée enfant (0-15 ans)	4,20€
Entrée enfant (16-25 ans)	GRATUIT
Entrée adulte	5,20€
Carte 10 entrées enfant	36,00€
Carte 10 entrées adulte	48,00€
Carte Famille	27,50€
Entrée adulte Famille	4,00€
Entrée réduite Famille (11-25 ans)	2,90€
ALSH / CLSH	3,50€
50 entrées CE	219,00€
Anniversaire (par enfant)	9,90€
Carte perdue	5,50€

#### TARIFS ACTIVITES

COURS DE NATATION	Tarifs
Pass Natation Adulte / Année	330,00€
Pass Natation Enfant / Année	330,00€
Pass Natation 2 <sup>ème</sup> Enfant (sés le même famille) / Année	300,00€
Stage natation - 5 séances (pendant les vacances scolaires)	60,00€
Stage natation - 10 séances (pendant les vacances scolaires)	115,00€

#### TARIFS ABONNEMENTS

ABONNEMENT	Tarifs
PASS AUBIN (16,50 € / semaine de 16 ans)	20,10 €
PASS SILVER (20,10 € / semaine)	23,90 €
PASS GOLD (23,90 € / semaine)	27,70 €
PASS PLATINIUM (27,70 € / semaine)	31,50 €

**VOTRE CENTRE AQUATIQUE**

2023

ACTIVITES | ABONNEMENTS | TARIFS  
HORAIRES D'OUVERTURE | ESPACE AQUATIQUE

#### HORAIRES D'OUVERTURE BASSIN SPORTIF

**Période scolaire**

Jour	Horaires
LUN	08h30-10h30 / 16h30-18h30
MAR	08h30-10h30 / 16h30-18h30
MERC	10h > 20h30
JEU	08h30-10h30 / 16h30-18h30
VEN	08h30-10h30 / 16h30-18h30
SAM	10h30-19h
DOM	08h45-16h45

**Périodes petites vacances**

Jour	Horaires
LUN	08h30-10h30 / 16h30-18h30
MAR	08h30-10h30 / 16h30-18h30
MERC	08h30-10h30 / 16h30-18h30
JEU	08h30-10h30 / 16h30-18h30
VEN	08h30-10h30 / 16h30-18h30
SAM	10h30-19h
DOM	08h30-16h30

**Période estivale**

Jour	Horaires
LUN	08h30-10h30 / 16h30-18h30
MAR	08h30-10h30 / 16h30-18h30
MERC	08h30-10h30 / 16h30-18h30
JEU	08h30-10h30 / 16h30-18h30
VEN	08h30-10h30 / 16h30-18h30
SAM	08h30-16h30
DOM	08h30-16h30

#### HORAIRES D'OUVERTURE BASSIN LUDIQUE

**Période scolaire**

Jour	Horaires
LUN	10h30-12h30 / 16h30-18h30
MAR	10h30-12h30 / 16h30-18h30
MERC	10h30-12h30 / 16h30-18h30
JEU	10h30-12h30 / 16h30-18h30
VEN	10h30-12h30 / 16h30-18h30
SAM	10h30-19h
DOM	08h45-16h45

**Périodes petites vacances**

Jour	Horaires
LUN	10h30-12h30 / 16h30-18h30
MAR	10h30-12h30 / 16h30-18h30
MERC	10h30-12h30 / 16h30-18h30
JEU	10h30-12h30 / 16h30-18h30
VEN	10h30-12h30 / 16h30-18h30
SAM	10h30-19h
DOM	10h30-16h30

**Période estivale**

Jour	Horaires
LUN	10h30-12h30 / 16h30-18h30
MAR	10h30-12h30 / 16h30-18h30
MERC	10h30-12h30 / 16h30-18h30
JEU	10h30-12h30 / 16h30-18h30
VEN	10h30-12h30 / 16h30-18h30
SAM	10h30-19h
DOM	10h30-16h30

#### PLANNING D'ACTIVITES ADULTES

Activités: Aqua Gym, AquaTonic, Apprentissage Adulte, Perfectionnement Adulte, Circuit Training, Aqua Bike

#### PLANNING D'ACTIVITES ENFANTS

Activités: Bébé Nageur, AquaSafe (4-6 ans), Académie des Kids, Cap Rouge, Cap Blanc, Cap Bleu

### Loi ZAN :

La loi climat et résilience du 22 août 2021 a formulé un double objectif : réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre d'ici à 2050 une artificialisation nette de 0% (ZAN), c'est-à-dire au moins autant de surfaces «renaturées» que de surfaces artificialisées.

Concrètement, ces objectifs se traduisent par des obligations applicables aux collectivités territoriales. Toutefois, pour les auteurs de la proposition de loi, un an et demi après l'adoption de la loi climat et résilience, l'État ne permet toujours pas aux élus locaux d'anticiper leurs obligations sur la période 2021-2031, s'affranchit de toute responsabilité et met la lutte contre l'artificialisation à la seule charge des collectivités locales.

C'est pourquoi la proposition de loi du 6 juillet 2023 par le Sénat entend faciliter la mise en œuvre des objectifs de «ZAN» de la loi Climat-résilience dans les territoires par un meilleur partage de l'effort de réduction de l'artificialisation entre l'État et les

territoires et des conditions adaptées pour permettre aux communes, en particulier rurales, de pouvoir conduire des projets essentiels à leur développement. Elle s'articule autour de quatre axes d'action :

#### 1. Favoriser le dialogue territorial et renforcer la gouvernance décentralisée en :

- prolongeant d'un an le délai de modification des documents régionaux et en adaptant les étapes de la procédure de modification du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet)
- restaurant un rapport de prise en compte plutôt que de compatibilité entre les documents régionaux et les documents d'urbanisme locaux ;
- instaurant une gouvernance décentralisée du ZAN.

#### 2. Accompagner les projets structurants de demain en :

- prévoyant que les grands projets d'envergure nationale ou européenne fassent l'objet d'une comptabilisation séparée (au sein d'une enveloppe nationale) et ne pèsent pas ainsi sur les enveloppes des collectivités ;
- facilitant la mutualisation des projets d'ampleur régionale, avec un droit de proposition pour les communes et les EPCI.

### 3. Mieux prendre en compte les spécificités des territoires en :

- améliorant la prise en compte des efforts de réduction de l'artificialisation déjà accomplis par les collectivités territoriales
- garantissant à chaque commune une «surface minimale de développement communale» d'un hectare ;
- sanctuarisant une «part réservée au développement territorial» pour les projets d'intérêt général non anticipés ou qui ne rentreraient pas dans les enveloppes initiales affectées aux communes et aux EPCI ;
- protégeant mieux les espaces verts et la nature en ville ;
- prenant en compte l'impact du recul du trait de côte et en n'empêchant pas la recomposition spatiale du littoral ;
- prenant en compte les spécificités des territoires de montagne et ultramarins au regard du ZAN.

### ZA LE CLOS DARTOIS :

Comme vous avez pu le remarquer des travaux ont commencé au lieu-dit le clos dartois pour y créer une zone artisanale. Cette zone y accueillera 3 artisans (un plombier-chauffagiste, un chaudronnier et une entreprise de travaux d'isolation, plaquiste).

*Votre commerce de proximité*

## Vie associative et culturelle

### Club du Bon accueil

Notre Club a repris cette année ses activités normalement : pour la 1<sup>re</sup> fois depuis 2020, période de près de 3 ans qui a paru bien longue à beaucoup.

Outre un concours de belote en janvier et une épreuve du Gai Savoir en Février, nous nous sommes réunis en mars pour un repas suivi d'un film.

Le vendredi 17 Mars nous nous sommes également retrouvés avec les enfants de l'école pour fêter le carnaval avec des chants et des danses des petits et des grands. Cette rencontre s'est terminée par un goûter partagé dans une ambiance bien conviviale et sympathique.



### 4. Prévoir des outils de transition vers le ZAN en :

- incitant l'État à transmettre rapidement aux collectivités territoriales des données d'artificialisation complètes et fiables ;
- luttant contre la spéculation foncière et la ruée vers le foncier grâce à un «sursis à statuer ZAN» et un «droit de préemption ZAN» ;
- prenant en compte dès 2021 les efforts de renaturation des collectivités.



Toutes nos actions vont dans le sens des recommandations de notre mouvement à savoir : « Cultiver le Bien Vieillir avec G Mouv pour rompre l'isolement et créer du lien entre les générations ».

Le 13 Juin dernier, pour entretenir la mémoire du patrimoine local et des pratiques anciennes les responsables ont convié les adhérents à une journée à La Bouyère chez Joseph et Liliane Lesvier pour un repas à l'ancienne autour d'un four à pain rénové qui a été utilisé pour cuire la quasi-totalité des plats au menu, à savoir : Pâté, poulets avec pommes de terre nouvelles et en dessert le traditionnel flan d'œufs.

Les activités du club reprendront le mardi 29 Août.

Le 7 Novembre prochain, notre club fêtera son 50<sup>e</sup> anniversaire. Depuis 1973 ce sont quelques centaines de personnes qui l'ont fréquenté.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

*Nous avons fêté les anniversaires du mois de Juin.*

## CATM-Citoyens de la paix

M. Le Maire a fait lecture du message ministériel et Lucas BACHELOT a lu la lettre de L'UFAC suivi d'une minute de silence et de la Marseillaise.

Alain LUCAS a mis à l'honneur et souhaité la bienvenue aux deux nouveaux membres, et J.F BOHANNÉ a remis les insignes de citoyens de la paix à : Renée LEMARIE et Jean Louis GAUTIER. Puis les a remercié pour leur engagement de transmetteurs de la mémoire aux jeunes générations.

Enfin Alain a également remercié les deux jeunes écoliers du RPI LANDUJAN La CHAPELLE du LOU du LAC : Lucas BACHELOT, pour la lecture et Evan GORIN pour porter le coussin avec les insignes

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la Municipalité.

L'association CATM (Combattants Algérie, Tunisie, Maroc) désireux de faire perdurer le souvenir de ces combattants, a décidé de faire ériger un monument. Ce monument sera inauguré le 11 Novembre ; après la Commémoration Armistice de 1918 et sera suivi par un repas sur réservation à la salle des fêtes.

### Un Monument, pourquoi ?

Ce monument est dédié au courage de ces combattants et nous semble un bon moyen de leur témoigner notre respect. et le but est de faire perdurer le devoir de mémoire auprès des générations futures, afin qu'il reste un souvenir vivants de ces moments tragiques.

Nous avons également pris contact auprès des écoles pour de futures actions et projets à réaliser Le côté financier de ce projet est financé par l'association et ses membres et par des demandes de subventions, le but étant clair et précis En espérant que cette action soit bien comprise de tous.



*Le Lundi 8 Mai 2023 les membres de la section CATM, Veuves et Citoyens de la Paix se sont rendus en cortège devant le monument aux morts, en présence de Jean-François BOHANNÉ : Conseiller départemental, Serge HENRY : Maire, et Alain LUCAS : Président de la section. Une gerbe de Fleurs a été déposée par M<sup>me</sup> Patricia ROLANDIN en mémoire aux victimes de Guerres.*

## Une Aile de Papillon

Cette première d'EM Solidarité a été une réussite. Plus de 300 personnes ont pu participer à au moins une activité. Nous vous en remercions.

Rien n'aurait pu se faire sans le club de voitures anciennes de Vannes, Breizh Armor Maréchalerie, ou encore Pour le plaisir qui a animé notre soirée.

Un grand merci à eux et à tous les sponsors et bénévoles ainsi qu'à la commune de Landujan.

Grâce à vous un don va pouvoir être fait au service de médecine interne d'Angers qui accueille les malades bretons souffrant d'Encéphalomyélite Myalgique (EM/SFC).

Encore Merci



POUR ELISA & LES MALADES  
ATTEINTS D'ENCEPHALOMYÉLITE  
MYALGIQUE (EM)

06 99 79 56 71

<https://em-une-aile-de-papillon-l.s2.yapla.com>



A l'année prochaine.  
En attendant, n'hésitez pas à nous rejoindre en adhérant (10€ par an).  
Elisa, Thierry et Corinne Certain

## Stella Landujan-Section basket

Enfin une saison normale complète ! Après plusieurs saisons perturbées par la situation sanitaire liée au COVID, la saison 2023-2024 s'est révélée une belle saison !

En effet, les effectifs sont repassés à la hausse avec plus de 10% d'augmentation du nombre de licenciés par rapport à l'année dernière. Ce sont donc près de 85 basketteurs qui ont été engagés dans 7 équipes.

Avec de belles perspectives, puisque nous avons engagé notamment 2 équipes en U9 (nés en 2014-2015-2016).

Sur le plan sportif, c'est une belle année puisqu'en plus du nombre d'équipes engagées, les résultats sont plutôt bons. Les 2 équipes U9 (managées par Solène CHATEL et Nathalie COURTEL) et l'équipe U11 (coachée par Cécilia HOUDELIER) n'ont pas de classement mais elles ont réalisé de beaux matchs avec une belle envie ! L'équipe U13 suivie par Franck CHATEL termine 3<sup>e</sup>. En U15, nous avons engagé 2 équipes : l'équipe de Lucile FAISANT est 3<sup>e</sup> et celle de Pauline ALIX termine 5<sup>e</sup>.

**L'équipe séniors termine première en D3** avec la meilleure attaque (et avec que des victoires en deuxième phase !). Merci à Nathalie COURTEL et David BOUGEARD qui ont poursuivi leur collaboration au managérat de cette équipe.

Bravo à tout le monde ! Merci à tous les bénévoles secrétaire, trésorière, constitution plannings, table, arbitrage, site internet, coachs...sans qui LA STELLA ne pourrait fonctionner !

Cette fin de saison a été marquée par l'opération « j'amène une copine ». Sur les entraînements de la fin du mois de mai et du mois de juin dans les équipes jeunes U9-U11-U13 (de CP à CM2), les joueuses licenciées ont pu amener des copines ou copains pour leur faire découvrir l'activité basket de façon ludique. Ce fut une belle réussite ! Cette opération sera reconduite en septembre (3 séances d'essai).



### Renseignements et inscriptions :

M<sup>me</sup> MAUDET Isabelle:  
02 99 07 30 14, 06 27 31 70 80,  
isabelle.maudet@orange.fr

M<sup>me</sup> FAISANT Lucile : 07 81 22 81 97,  
lucilefaisant@orange.fr

Afin de refaire du lien avec les familles, nous avons, lors de la permanence de signatures des licences, organisé un apéritif dinatoire le vendredi 16 juin offert par le club. Cela nous a permis de prendre le temps d'échanger, de discuter, moment très apprécié par les bénévoles du club, les joueuses et parents qui ont pu être présents à cette soirée. Cette soirée s'est poursuivie par la fête du basket dans la bonne ambiance mêlant petits et grands, les joueuses et leurs parents avec des petits jeux. Les gaufres fraîches faites sur place ont ravi tous les participants ! Puis, l'assemblée générale a clôturé la soirée.

La fédération de basket a poursuivi la mise en place de la licence dématérialisée. C'est donc une procédure par internet qui est mise en place pour les renouvellements et pour les créations de licence. **Le paiement en ligne est possible** (mais pas obligatoire). **De nouveau : le certificat médical n'est plus obligatoire ceci même pour une création de licence pour les jeunes mineurs** ainsi que pour les renouvellements (sous réserve de réponses négatives au questionnaire de santé)

Les jeunes peuvent commencer l'initiation au basket en CP (né en 2017: coût de la cotisation: 40 € pour l'année). D'autre part, d'autres aides sont possibles : avec le paiement par chèques vacances, **le PASS SPORT d'une valeur de 50€** mis en place par l'état (sous réserve de bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire) pour les jeunes de 6 à 18 ans.

C'est à tout âge que vous serez les bienvenus si vous souhaitez découvrir ce sport ! **L'inscription ou la réinscription pour la saison prochaine est toujours possible.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.**

Nous voulons aussi profiter de ce bulletin pour remercier chaleureusement nos soutiens : que ce soit nos soutiens institutionnels (la municipalité de Landujan, l'office des sports...) ainsi que nos annonceurs qui ont poursuivi leur soutien.

**N'hésitez pas à leur faire appel. Vous soutiendrez ainsi le commerce local : vous retrouverez leurs coordonnées sur le site.**

Nous vous rappelons l'existence du site internet. Il y a aussi des informations sur les deux autres sections du club: gymnastique douce et gymnastique pour adultes: ouvertes à tous, n'hésitez pas à les rejoindre :

<http://stellalandujan.clubeo.com>.

*Isabelle MAUDET, présidente de la STELLA LANDUJAN*



## STELL GYM

Une année de sport à Landujan avec un nombre d'adhérents et d'adhérentes qui se maintient dans chaque section.

La section gym du lundi soir compte 23 adhérentes et la section gym douce du vendredi matin compte 13 adhésions d'hommes et de femmes.

Chaque groupe a su s'épanouir dans des cours variés, relaxant avec le pilate ou dynamique avec le step, le cardio, le renforcement musculaire. Il y a eu des séances en extérieurs appréciées par chacun ou le cours s'adapte à l'environnement et à la météo.

Toujours une bonne équipe de bénévoles dans chaque section que je remercie pour leur présence et participation à la bonne réussite de cette année

Un merci aussi aux animateurs qui s'adaptent à chaque section et qui se forment toute l'année pour proposer des nouveaux programmes.

Pour la section gym dynamique du lundi soir, snézanna proposera des cours de King boxing à la rentrée prochaine en plus des cours habituels.

La section gym dynamique a terminé la saison avec un pique-nique convivial à la salle des sports.

Cours du lundi soir  
du 20h30 à 22h.

Cours du vendredi gym douce  
de 9h 30 à 10h 30

Renseignement :  
Marqué Nathalie 06 43 57 977

Retrouvons-nous à la rentrée  
pour un début des cours le :

11 septembre 2023  
à la salle des sports de Landujan.

Le premier cours est gratuit  
Adhésion à l'année : 82 euros



## Yoga du rire

Depuis plus de 10 ans le yoga du rire existe à Landujan. Originare d'Inde, c'est un concept accessible, simple et efficace pour diminuer le stress et garder un esprit positif ! Cette année trois animateurs se sont formés. Une séance débute par un éveil du corps, puis plusieurs exercices de rire et se termine par une méditation du rire et une relaxation. Pendant 1h30, c'est l'occasion de laisser le mental de côté et d'accueillir le plaisir et la bonne humeur. La pratique régulière permet aux adeptes de faire face aux défis quotidiens et de trouver un épanouissement personnel.

Activité possible à partir de 5 ans, venez tester sur 2 séances le yoga du rire le jeudi soir de 20h30 à 22h00 à la salle du parc.

La seule règle : lâcher prise !

Personne à contacter :  
06.32.33.00.84



## Union Football Caradeuc

Après 30 ans de jumelage avec Saint-Pern, une page vient de se tourner...l'AS Saint-Pern/Landujan vient d'absorber le club de Bécherel/Miniac sous Bécherel.

Nous serons présents au Forum des associations qui aura lieu le 9 Septembre.

Vous trouverez en présentation le nouveau logo du club qui sera sur tous les maillots et sur tous les vestiaires des communes respectives.

Le président, JC URVOY



## Acid'Animé Fest

La deuxième édition du festival Acid'Animé Fest a rencontré un très beau succès les 9, 10 et 11 juin derniers.

Les familles et les amoureux du cinéma d'animation sont venus au rendez-vous ! Entre deux séances de cinéma dans la chapelle transformée en salle de projection, les festivaliers de tous âges ont pu se régaler de galettes saucisses et de confiseries à la buvette du festival. Et n'oublions pas les 150 enfants du groupe scolaire de Landujan et de la Chapelle du Lou du Lac qui sont venus en nombre la veille du festival pour découvrir le château, l'histoire de l'animation et deux merveilleux films !

Merci à toutes et à tous d'être venus et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures ! Rires et magie garantis !

L'équipe du festival - L'Association Les Amicales  
<https://lesamicales.fr/>

Les Amicales va organiser une soirée HALLOWEEN le samedi 28 octobre prochain au Château de Léauville. La chapelle s'y prête !



LES AMICALES PRÉSENTENT

## HALLOWEEN FEST 4 FILMS D'HORREUR

16H - LA FAMILLE ADDAMS  
19H - SANS UN BRUIT  
20H45 - EVIL DEAD  
22H45 - TUCKER & DALE FIGHTENT LE MAL

CHÂTEAU DE LÉAUVILLE - LANDUJAN  
**28 OCTOBRE 2023**



RÉSERVATIONS  
EN LIGNE

**10€ LES 4 FILMS  
3€ PAR FILM**

## Fest'y Village



MENU  
**PAELLA**  
LANDUJAN  
SAMEDI 4  
NOVEMBRE  
2023  
A PARTIR DE 18H30

soirée. dansante

RESERVATION SUR TICKET .  
07.81.01.03.48

ORGANISATION : FEST'Y VILLAGE

## Actu' arc en ciel

### Les derniers temps forts de la médiathèque

#### Tournoi de bowling !!

Un nouveau projet a vu le jour en 2023. le bowling sur console de jeu vidéo. L'idée de ce projet est de lier ludique et numérique pour un public adulte. Dans cet objectif, nous avons proposé des rencontres d'initiation puis d'entraînement au bowling les jeudis après-midi à la médiathèque.

Cela a été l'occasion de parler jeu vidéo, de faire découvrir la console switch ainsi que les rudiments d'utilisation. Ce projet est subventionné par la Conférence des Financeurs, qui est un organisme qui oeuvre à coordonner dans chaque département les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.

Après plusieurs mois d'entraînement, nous avons eu envie de proposer une rencontre un peu plus officielle avec l'organisation d'un tournoi amical. Ce tournoi à réunion des habitants de différentes communes et s'est déroulé sur écran géant au Ciné-Montal de Montauban de Bretagne le 15 juin. 25 personnes étaient présentes pour ce premier tournoi, dont 14 joueurs qui se sont affrontés pendant l'après-midi. Après la remise des prix, nous avons eu le plaisir de découvrir et déguster les produits du Château du Plessis-coudray.

La Fête de la musique a été l'occasion de profiter d'un Voyage musical avec Björn Gottschall dans le jardin de la médiathèque. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu l'opportunité de proposer un apéro concert dans le jardin et ce cadre bucolique était totalement propice à cet événement. Malgré un

temps menaçant et la pluie juste avant l'heure du concert, Bjorn, a pu sans difficulté sortir son piano itinérant et s'installer au pied du noyer. Et oui, pour ceux qui n'étaient pas présents, rappelons que Bjorn

est un pianiste et compositeur allemand qui rend son instrument mobile et l'emmène en dehors des salles de concert, dans des endroits insolites et en plein air...

Un beau moment de partage avec Bjorn qui à travers ses anecdotes et histoires liées à ses compositions a su nous emmener dans son univers... comme une impression de temps suspendu.

“Empreintes d'histoires” une exposition délicate et poétique... En juillet, cette jolie exposition a pris place sur les murs de la médiathèque, et si on vous en parle c'est parce qu'en plus d'être jolie, elle a une histoire singulière.

Au départ c'est l'histoire d'un livre : «L'herbier philosophe» d'Agnès Domergue et Cécile Hudrisier (primé au Prix facile à lire 2023). Un livre tout en délicatesse qui présente des plantes sous forme d'aquarelles, accompagnées de Koan. Au Japon le Koan est une courte phrase ou brève anecdote utilisée comme un objet de méditation ou pour déclencher l'éveil. Suite à la découverte de ce livre, nous nous sommes dit que nous pouvions créer notre propre herbier empreint de nos histoires. Ce projet collectif s'est concrétisé par la réalisation de cette exposition actuellement visible à la Maison Hélène de Montauban

de Bretagne. Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre des habitants de Montauban de Bretagne, de Landujan, d'un poète qui a guidé les participants dans la rédaction de leurs textes, d'une artisanne qui les a accompagnés sur les créations d'empreintes végétales et de la médiathèque qui œuvré à réunir tout ce petit monde.

Pour terminer l'année scolaire en beauté, en partenariat avec Alain Pouteau, conteur, les élèves de CP/CE1 de l'école de Landujan ont pu profiter d'une balade contée pour leur dernière matinée d'école.

Tout le petit groupe s'est retrouvé à la médiathèque et a été accueilli dans le jardin au son du hang (Instrument à percussion formé de deux coupes métalliques bosselées et creusées) pour profiter d'une première histoire avant de se lancer dans une déambulation dans les différents parcs de Landujan. Les enfants ont, au fil des histoires, fait connaissance avec des êtres plus hors du commun, des korrigans, des fées, des sorcières, des esprits de la forêt, des oiseaux et bien plus encore !





## Un grand changement est à venir pour 2024... Le réseau arrive à grand pas !

Afin d'améliorer les services rendus au public, il est important que les bibliothèques de la communauté de communes de St méen Montauban travaillent ensemble et mutualisent leurs actions. Un réseau, c'est donc un ensemble de bibliothèques en relation les unes avec les autres qui se veulent complémentaires et désireuses d'offrir un service de proximité à chacun.

La mise en réseau des bibliothèques de la communauté de communes approche, et des changements vont donc avoir lieu. Parmi eux :

- la mise en place d'une carte unique donnant accès à toutes les bibliothèques.
- un tarif unique : l'abonnement à la médiathèque sera automatiquement gratuit pour tous dès janvier 2024. Attention tout de même, une petite subtilité à prendre en compte, les réabonnements passeront en gratuité dès septembre 2023. Tout comme c'est le cas aujourd'hui, l'abonnement sera valable 1 an.
- L'abonnement devra automatiquement se faire dans la commune de résidence
- Les prêts et les retours pourront avoir lieu dans n'importe quelle bibliothèque du réseau
- un catalogue en ligne commun à toutes les bibliothèques regroupant tous les documents disponible sera accessible à tous et permettra de partir d'un compte lecteur de faire ses propres réservations.

L'équipe de la médiathèque est évidemment disponible à la médiathèque pour tout renseignement à ce sujet.

- Attention, le jour et l'heure des rencontres bébés lecteurs changent dès la rentrée prochaine. Dorénavant, ces rencontres avec Alexandra l'animatrice lecture auront lieu le mercredi à 10h. L'heure du conte ne change pas et reste le mercredi aussi mais à 14h. La fréquence quant à elle ne change pas, ces rendez-vous ont lieu 1 fois par mois à la médiathèque.

## Comice agricole de Quédillac

### Le comice agricole de retour dans le Canton

Après 3 années d'absence, le comice agricole du Canton de Montauban-de-Bretagne sera de retour le **samedi 2 septembre 2023**. Il aura lieu à Quédillac, sur le site de « La Gérardais », lieu-dit à proximité de la salle polyvalente.

Depuis plus d'une année, les élus et les agriculteurs se retrouvent régulièrement pour l'organisation de cette fête agricole. Les 22 communes du Canton ont intégré la nouvelle association.

Les enjeux et les attentes à la fois des éleveurs/agriculteurs et celles des consommateurs étant en pleine mutation, une nouvelle organisation a été mise en place. De nombreux partenaires ont déjà répondu pour que cette journée attire et satisfasse un -nombreux public.

Et afin de marquer le retour de cette fête, le concours départemental du cheval breton se déroulera également sur un des espaces du comice. Plusieurs milliers de personnes sont donc attendues sur les parcelles réservées (9 hectares) et prévues pour les expositions, le labour, la restauration, les concours, les démonstrations, ...



## Nos écoles

### RPI LANDUJAN / La Chapelle du Lou du Lac

De nombreux projets ont été vécus par les sept classes du RPI durant cette année scolaire placée sous le thème du voyage dans le temps :

Période 1 : les dinosaures et la préhistoire

Période 2 : l'antiquité

Période 3 : le moyen-âge

Période 4 : Les temps modernes

Période 5 : Epoque Contemporaine / futur



**La rentrée scolaire 2023  
est fixée au Lundi 4 septembre**

Pour plus de renseignements  
ou pour une inscription,  
n'hésitez pas à contacter M<sup>me</sup> THOMIN Vanessa,  
chef d'établissement du RPI  
au 02.99.07.27.82 ou au 02.99.06.51.64

Blog de l'école :  
[www.rpilandujanlachapelledulou.fr](http://www.rpilandujanlachapelledulou.fr)

**Des sorties scolaires ont été organisés pour  
chaque niveau de classe :**

- TPS-PS-MS : une journée au parc de la Bourbansais
- GS-CP-CE1 : une classe de mer à Moëlan-sur-Mer pendant 3 jours.
- CE2-CM1-CM2 : une journée au Puy du Fou

Dans le cadre de l'Acid'Animé Fest (festival de courts métrages d'animation à Landujan), une sortie commune aux deux écoles a été organisée début juin au château de Léauville. Au programme : visite du château, rencontre avec un projectionniste et visionnage d'un film d'animation.



## L'OGEC DU PLESSIS BOTHEREL

La collecte de journaux organisée chaque mois à La Chapelle du Lou du Lac s'arrête définitivement.

La collecte de cartouches est renouvelée pour l'année scolaire 2023-2024.



## APEL :

L'APEL est une association de parents d'élèves qui a pour but de représenter l'ensemble des parents, de participer à l'organisation de manifestations afin de financer le matériel pédagogique des classes et les sorties scolaires.

Tout au long de l'année, l'association organise différentes ventes (plats à emporter, chili con carne, goûter, étiquettes personnalisées), des soirées comme la soirée bretonne ainsi que le marché de Noël et la kermesse de fin d'année.

**Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas les prochaines manifestations de l'année 2023-2024 :**

- > Opération Goûter à chaque veille de vacances scolaires,
- > Opération Gavottes en fin d'année,
- > Soirée Bretonne le 14 Octobre (Moules Frites),
- > Participation au Marché de Noël le 1 décembre,
- > Vente de Chili Con Carne le 20 Janvier 2024,
- > Vente de plats à emporter le 23 Février et le 24 Mai 2024,
- > Opération semaine sans écran,
- > Participation à notre Braderie puériculturesur landujan le 24 Mars 2024,
- > Opération Kermesse pour conclure l'année scolaire.

Ces opérations ont pour but de récolter des fonds afin d'aider les projets pédagogiques de l'école. Une partie des fonds est également reversé à l'OGEC qui est responsable de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement.

## COLLECTE DE CARTOUCHES D'ENCRE AU PROFIT DU RPI LANDUJAN — LA CHAPELLE DU LOU

**CETTE OPERATION EST OUVERTE A TOUS**

RECUPERATION DE VOS CARTOUCHES D'IMPRIMANTES (pas de toners) DANS LES POINTS DE COLLECTE SUIVANTS :

- o Ecole de Landujan
- o Bar-Epicerie de Landujan
- o Mairie de Landujan
- o Ecole de la Chapelle du Lou
- o Bar-Epicerie de la Chapelle du Lou
- o Mairie de la Chapelle du Lou



Merci d'avance pour votre contribution au financement des équipements concernant la cour des écoles



## Infos pratiques

### VOTRE MAIRIE

#### • Horaires du secrétariat de la Mairie

8 rue du Presbytère - Tél. : 02 99 07 20 30  
mairie-de-landujan@wanadoo.fr

Ophélie DELAROCHE,  
secrétaire de mairie vous reçoit :  
Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30  
Mercredi de 9h à 12h

De préférence sur rendez-vous

#### • Permanences

**M. le Maire** : Chaque jour de 11 à 13h

**Adjoint** : sur rendez-vous

### ACTU MEDIATHÈQUE

<https://www.facebook.com/mediathequelandujan/>

Mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Jeu de 16h30 à 19h00

Samedi matin de 10h00 à 12h30

Premier samedi du mois  
de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

### NUMÉROS UTILES

**Allô enfance en danger** - 119

**Allô Alzheimer** - 0970 818 806 - [allo-alzheimer.fr](http://allo-alzheimer.fr)

**Violences intrafamiliales** - 02 99 54 44 88 - 3919  
ou 02 23 43 48 23 (M<sup>me</sup> DAULT)

**Info covid 19** - 0800 130 000  
[gouvernement.fr/infocoronavirus](http://gouvernement.fr/infocoronavirus)

### Numéros non abrégés

**SAMU** : 02 99 59 16 16 ou 02 99 28 43 21

**Gendarmerie** : 02 99 06.40.03

**Police** : 02 99 79 85 33 ou 06 16 34 42 70

**SDIS (pompiers)** : 02 99 13 50 00

### FORUM DES ASSOCIATIONS ET DES ACTIVITÉS :

Le 9 septembre de 10h à 12h  
dans la salle des sports.

### État civil

#### Bienvenue à :

Raphaël PODEVA né le 1<sup>er</sup> février 2023

Lou MICHEL née le 13 avril 2023

Jahyna MALEAU née le 25 mai 2023

Rose DEFFAINS née le 3 mai 2023

Ivy LE JUGE GUERIN née le 18 juin 2023

#### Ils nous ont quitté :

Jeanine Guillemer née Hamon le 4 mai 2023

Vincent DAVID le 5 juillet 2023

Claude ANGER le 10 juillet 2023

#### Ils se sont unis :

M<sup>me</sup> Pinson Lily et M. Trinquart Gérard le 18 mai 2023

### Les associations landujanaises

Acid'animé	M <sup>me</sup> Cécile FARKAS	<a href="mailto:admin@lesamicales.com">admin@lesamicales.com</a> ,
Association de chasse	M. Sylvain PRIMARD	<a href="mailto:sarl.primard@orange.fr">sarl.primard@orange.fr</a>
Association des Anciens Combattants 39/45 et Algérie-Tunisie-Maroc (CATM) - Citoyens de la Paix	M. Alain LUCAS	<a href="mailto:isalainjb@yahoo.fr">isalainjb@yahoo.fr</a>
Association Stella BASKET	M <sup>me</sup> Isabelle MAUDET	<a href="mailto:isabelle.maudet@orange.fr">isabelle.maudet@orange.fr</a>
Association Stell' GYM	M <sup>me</sup> Nathalie MARQUÉ	<a href="mailto:nathalie.marque35@orange.fr">nathalie.marque35@orange.fr</a>
Association sportive Union football Caradeuc	M. J-Ch URVOY	<a href="mailto:urvoy81@gmail.com">urvoy81@gmail.com</a>
Association EM Une Aile de Papillon	M. Thierry CERTAIN	<a href="mailto:EMuneailedepapillon@gmail.com">EMuneailedepapillon@gmail.com</a>
Club des retraités « Le Bon Accueil »	M. Joseph LESVIER	<a href="mailto:josephetliliane@gmail.com">josephetliliane@gmail.com</a>
FEST'Y VILLAGE	Mme Floryna BERTHO	<a href="mailto:floryna.bertin@laposte.fr">floryna.bertin@laposte.fr</a>
YOGA DU RIRE	M <sup>me</sup> Nathalie MORICE	<a href="mailto:nathaliemorice35@gmail.com">nathaliemorice35@gmail.com</a>

## Demandez le programme !

### Aout

30 A partir du 30 août exposition,  
Audrey Alix vernissage le 9 septembre à 11h

### Septembre

2 Comice agricole de Quédillac

9 10h-12h Forum des associations et activités

12 A 14h L'aide en parenthèse

13 Heure du conte à 14h et bébés lecteurs à 10h

16 A 10H30 Découverte des plantes médicinales et dégustation de tisanes avec un herboriste  
Journée du patrimoine

21 A 14h atelier tablettes

Café tricothé tous les mercredis à 15h30 dès septembre

Coup de pouce en math tous les jeudis à 17h dès septembre

Bowling sur switch les jeudis de 14h à 16h

Chers Landujanaises et Landujanais,

C'est toujours avec autant de plaisir que nous partageons avec vous les actualités de la commune. N'hésitez pas à nous faire des suggestions et articles.

Passez une belle fin d'été, et prenez soin de vous.

*La commission communication et culture.*

### Octobre

7 A 19h30 le Festival le Grand soufflet. Arash Sarkechik : récital intimiste,  
il chante sa double culture en alternant chants traditionnels perses et ses compositions en français.

8 Repas CCAS pour les 70 ans et plus (habitants de Landujan)

10 A 14h l'aide en parenthèse

14 Soirée bretonne (moules frites) organisée par l'APEL

18 Heure du conte à 14h et bébés lecteurs à 10h

19 A 14h Atelier tablettes

28 Halloween Fest au château de Leauville

### Novembre

Mois du film documentaire à la médiathèque :  
projection suivie d'une rencontre avec le réalisateur (le choix du film est en cours)

3 A 20h : Lecture musicale avec Alain Pouteau qui viendra faire une lecture en musique de son livre  
« Je vous attendais » sorti, il y a quelques mois

4 Paëlla organisée par Fest'y Village

7 50ème anniversaire du Club Bon accueil

7 A 14h l'aide en parenthèse

11 Cérémonie commémorative suivie d'un repas organisé par les CATM citoyens de la paix

22 Heure du conte à 14h et bébés lecteurs à 10h

30 A 14h Atelier tablettes

### Décembre

5 A 14h Aide en parenthèse

20 Heure du conte à 14h et bébés lecteurs à 10h.

A 15h30 : spectacle de fin d'année avec Lydwen, contes, légendes et harpe celtique

### Janvier

20 Les nuits de la lecture : le spectacle Faites de Jaona est un conte musical et humain dans une bulle de vie.

## Nos entreprises locales

### • Alimentation, Bar

« **La Fontaine** » - Erika RESSE - Bar - Epicerie  
18, rue des 2 Puits Tél. : 02 23 43 49 02

### • Beauté

**Ma P'tite Beauté** - M<sup>me</sup> FERRE  
11 rue de Montauban Tél. : 02 99 09 55 08

### ONGLES & JOLIE

5 Imp. de la Cordonnerie Tél. : 06 30 82 71 61

### • Bâtiment, construction, entretien

#### **Anthony MALINGE AM THERMIC**

Entretien chauffage fioul gaz  
1, rue de Montauban Tél. : 06 65 04 17 67

#### ASCM

Métallerie Chaudronnerie Travaux de soudure  
1 rue de La Forge Tél. : 06 29 80 02 56

#### Abel MAURAIS

Artisan menuisier  
Le Plessis Coudray Tél. : 02 99 07 30 65

**NOVANTO** - Antoine CANAT  
La Haute Cammas Tél. : 06 11 46 28 13

#### **Maçonnerie, rénovation à l'ancienne, enduit à la chaux** - Eric FOUR

La Rosais Tél. : 02 99 07 32 28

**EMERAUDE Isolation** - Stéphane TUAL  
3, rue de Leauville Tél. : 02 99 07 39 09

#### **Artisan poseur - plomberie et faïence**

Christian MANCHERON  
Pomanto d'Ahaut Tél. : 02 99 07 35 81

**Plomberie, chauffagiste, électricien** - Sylvain PRIMARD  
La Ville Mainguy Tél. : 02 99 07 28 82

**Artisan charpentier** - Hervé LEGERON  
Le Préchamp Tél. : 06 31 88 33 69

**SBM CLIMATIC** - Bertrand BOULAND  
La Douve Tél. : 02 99 07 27 78

### • Espaces verts

**Paysagiste conseil, vente de plants, arbustes, fleurs  
sur place** - Matthieu GALLARD  
Le Haut-Hirel Tél. : 02 99 07 33 90

**TR Paysage Travaux de paysage**  
Le Clos Pelé Tél. : 06 77 06 39 65

### • Gites, hébergements

#### **Chez Marie**

9, château du Plessis-Coudray Tél. : 06 85 20 78 58

#### **Isabelle LEFRERE**

La Gaufière  
Réservations via site internet  
<https://www.airbnb.fr/landujan-france/stays>

#### **Maisonnette de L'Ourme Guillaume**

Réservations via site internet  
<https://www.airbnb.fr/landujan-france/stays>

### • Informatique

**NETWORK Informatique conseil** - Nicolas BOUSSIER  
La Ville Haré Tél. : 02 99 07 36 01

### • Loisirs

**Ferme équestre du Tréglodé** - Thomas MOREAU  
Tréglodé Tél. : 02 99 07 35 85

### • Meubles

**Dépôt vente de meubles Léauville**  
Michel LE CORRE Tél. : 02 99 07 28 90

### • Soins et médical

**Cabinet Infirmier** - Estelle COLLIN  
10 rue des 2 puits  
Tél. : 07 88 53 12 50

**Sage-femme** - Emmanuelle OUDIN  
10 rue des 2 puits  
Tél. : 06.70.78.02.63

### • Soins animaliers

**Symbiose Animale (ostéopathe animalier)**  
Annaëlle BREMARD Tél. : 06 72 37 40 08

### • Transport

**Transport Frais et Sec Toutes distances** - Pascal ROBIN  
12 rue de Montauban Tél. : 02 99 07 29 82

### • Travaux agricoles

**SNC CARESMEL** - Travaux agricoles  
La Haie Riffier Tél. : 02 99 07 20 41

### • Ventes d'œufs

**GAEC MARQUÉ**  
Vente d'œufs biologiques aux commerçants locaux  
Les Bois Hermès Tél. : 02 99 07 20 24

#### **N'oubliez pas la borne à pizzas**

sur la place de la Fontaine, 24h/24 et 7 jours sur 7.



Les animatrices de l'espace France services vous accueillent pour des démarches spécifiques du lundi au vendredi.

**Prise de rendez-vous conseillée !**

Le lundi de 8h30 à 12h30  
Le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Le mercredi de 8h30 à 18h sans interruption  
Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Le dernier samedi du mois  
(sauf vacances scolaires) de 10h à 13h.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

**Espace France Services**

22 rue de Gaël  
35290 Saint-Méen-le-Grand.  
Tél : 02.99.09.44.56  
[espace.franceservices@stmeen-montauban.fr](mailto:espace.franceservices@stmeen-montauban.fr)

## Pour rencontrer les animatrices France Services :

• **à la mairie de Saint-Pern (3 rue de la Mairie)**  
de 09:00 à 12:00 les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois  
Prendre rendez-vous par téléphone : 02 99 66 80 17  
ou par mail : [mairie.saint.pern@orange.fr](mailto:mairie.saint.pern@orange.fr)

• **à la mairie de Médréac (4 place de la Mairie)**  
de 09:00 à 12:00 les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois  
Prendre rendez-vous par téléphone : 02 99 07 23 20  
ou par mail : [mairie.de.medreac@orange.fr](mailto:mairie.de.medreac@orange.fr)

